



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា

ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens

Dossier No: 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត

Office of the Co-Investigating Judges

Bureau des co-juges d'instruction

Composé comme suit: M. le Juge YOU Bunleng

M. le Juge Marcel LEMONDE

Date: 3 mars 2010

Langue d'origine: Khmer/Français

Classement: Public

ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):
06 / 03 / 2010

ម៉ោង (Time/Heure): 09 - 40

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: S.A.N.N. R.A.D.A.

ឯកសារច្បាប់ចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):
01 / 03 / 2010

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: Ratanak

**Avis d'acceptation
de certaines demandes d'actes d'instruction**

Co-Procureurs

Mme CHEA Leang
M. Andrew CAYLEY

Personnes mises en examen

M NUON Chea M KHIEU Samphan
M IENG Sary M KAING Guek Eav
Mme IENG Thirith alias "Duch"

Avocats des parties civiles

Me NY Chandy
Me LOR Chunthy
Me KONG Pisey
Me HONG Kim Suon
Me YUNG Phanit
Me KIM Mengkhy
Me MOCH Sovannary
Me SIN Soworn
Me CHET Vannly
Me PICH Ang
Me Silke STUDZINSKY
Me Françoise GAUTRY
Me Isabelle DURAND

Me Philippe CANONNE
Me Elizabeth RABESANDRATANA
Me Mahdev MOHAN
Me Olivier BAHUGNE
Me David BLACKMAN
Me Martine JACQUIN
Me Annie DELAHAIE
Me Fabienne TRUSSES-NAPROUS
Me Patrick BAUDOIN
Me Lyma Thuy NGUYEN
Me Marie GUIRAUD
Me Laure DESFORGES
Me Christine MARTINEAU

Avocats de la défense

Me SON Arun
Me Michiel PESTMAN
Me Victor KOPPE
Me ANG Udom
Me Michael G. KARNAVAS
Me PHAT Pouy Seang
Me Diana Ellis
Me SA Sovan
Me Jacques VERGÈS
Me KAR Savuth
Me Francois ROUX
Me Marie-Paule CANIZARÈS



Nous, **You Bunleng** (ឃុំ ប៊ុនហ្គេង) et **Marcel Lemonde**, co-juges d'instruction des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (les « CETC »),

Vu la Loi relative à la création de Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, en date du 27 octobre 2004 (la « Loi relative aux CETC »),

Vu les Règles 21.1 (a et c), 21.4 et 66 (2 et 4) du Règlement intérieur des Chambres extraordinaires (le « Règlement intérieur »),

Vu l'instruction conduite contre **NUON Chea** (នួន ធី) et **consorts**, des chefs de crimes contre l'humanité, violations graves des Conventions de Genève du 12 août 1949, génocide, meurtre, torture, persécution religieuse, infractions prévues et punies par les articles 3, 4, 5, 6, 29 (nouveau) et 39 (nouveau) de la Loi relative aux CETC, 209, 210, 500, 501, 503 à 508 du Code pénal de 1956,

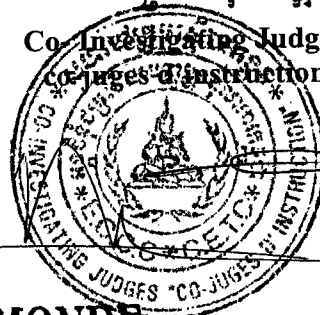
Vu notre avis de fin d'instruction en date du 14 janvier 2010 (D317),

Avisons les parties et leurs avocats de ce que nous avons décidé d'accepter certaines de leurs demandes d'actes d'instruction complémentaires. Les actes en question sont actuellement en cours d'exécution. Parallèlement, nous allons, dans les semaines qui viennent, statuer par ordonnance sur toutes les demande d'actes encore pendantes.

Disons qu'à l'issue de ces opérations, les parties et leurs avocats seront informés de ce que le dossier pourra être communiqué aux co-procureurs pour leur réquisitoire définitif en application de la règle 66.4 du Règlement intérieur.

Fait à Phnom Penh, le 3 mars 2010

សហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Co-Investigating Judges
Co-Juges d'Instruction



Marcel LEMONDE

ឃុំ ប៊ុនហ្គេង